

Descriptif

Objet	Renaturation de la Drize entre l'embouchure du nant de la Bistoquette (km 2.75) et l'embouchure du ruisseau des Marais (KM 3.02) (phases SIA 31 à 53)	
Forme de mise en concurrence	Appel d'offres	
Type de procédure	Ouvverte	
Mandat	Ingénieur civil et biologique	
Honoraires	La tranche ferme (phases 31, 32, 33) sera calculée au tarif temps. La tranche conditionnelle (phases 41, 51, 52, 53) sera calculée d'après le coût de l'ouvrage.	
N° de publication sur simap.ch	30548-01	
Date de publication sur simap.ch	28.01.2026	
Délai de remise de l'offre	23.02.2026 12:00	
Adjudicateur	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal de l'eau (OCEau), Service de l'aménagement des eaux et de la pêche (SAEP), Rue David-Dufour 5, Case postale 206, 1211 Genève 8	
Organisateur	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal de l'eau (OCEau), Service de l'aménagement des eaux et de la pêche (SAEP), Jenifer Schlup, Rue David-Dufour 5, Case postale 206, 1211 Genève 8	
Communauté de soumissionnaires	Autorisée	
Sous-traitance	Autorisée	
Critères d'adjudication	Qualité technique	30 %
	Organisation (temps consacré)	25 %
	Références	25 %
	Prix	20 %
Notation du prix	Méthode T2	
Notation du temps	Méthode T4	
Comité d'évaluation	Jenifer Schlup, cheffe de projets, État de Genève Marc Broadhurst, chef de projets, État de Genève Alexandre Sonnay, ingénieur, Edms Ingénieurs SA Suppléants : Kim Ehrensperger, chef de projets, État de Genève Yves Bach, ingénieur, Edms Ingénieurs SA	

Commentaires techniques

Remarques sur l'appel d'offres

Le prix est noté selon la méthode T2 ce qui contrevient aux recommandations cantonales de la CCMP qui préconisent la méthode linéaire Tmoyenne.

Le temps consacré est noté, mais la pondération de ce critère n'est pas précisée. Pour respecter les recommandations de la CCAO, la pondération du critère du temps consacré ne devrait pas être supérieure à 10 %. Contacté par la CCAO, l'organisateur s'est engagé à ce que le poids du critère du temps consacré ne dépasse pas 10 % de la note globale.

Avis de la CCAO



Distribution

Aux membres des associations membres de la FAI

A l'adjudicateur

A l'organisateur